

# LA FINANCE : UN RISQUE SYSTEMIQUE RECURRENT ?

Ce compte-rendu complète le **Flash Natixis** de **Patrick Artus**, la **présentation PPT** de **Christian Chavagneux** ainsi **que la vidéo pédagogique à utiliser en classe.**

Compte-rendu réalisé par **Pierre Jeandel**, Professeur dans l'académie de Nancy-Metz

Intervenants :

- **Patrick Artus**, Chef économiste à Natixis et professeur à PSE.
- **Christian Chavagneux**, Editorialiste à Alternatives économiques.
- **Cécile Duflot**, Directrice générale d'OXFAM France.
- **Sylvie Goulard**, Ex-Sous-Gouverneure de la Banque de France, s'exprime ici à titre personnel.
- Modératrice : **Marie Dancer**, journaliste à *La Croix*

**Le débat sur « La finance : un risque systémique récurrent ? » s'est organisé essentiellement autour de trois questions :**

- 1. Dans quelle mesure le système financier est-il suffisamment régulé aujourd'hui ?**
- 2. Doit-on craindre une nouvelle crise financière ?**
- 3. La finance « verte » a-t-elle une place à prendre dans le contexte écologique actuel ?**

## **DANS QUELLE MESURE LA REGULATION DU SYSTEME FINANCIER EST-ELLE SUFFISANTE AUJOURD'HUI ?**

### **UNE REGULATION SUFFISANTE DES BANQUES**

Pour **Patrick Artus**, si la régulation des activités bancaires reste nécessaire, il ne s'agit plus forcément d'une priorité. La part de l'activité bancaire dans la sphère financière globale a considérablement diminué depuis la crise des subprimes. Cette diminution s'explique selon lui par une régulation adaptée, menée rapidement par le superviseur à la sortie de la crise de 2008.

Selon **Sylvie Goulard**, la puissance publique a pleinement assuré son rôle de régulateur, notamment à travers la mise en place d'un superviseur commun et de fonds de secours – entre autres –. L'Europe s'est dotée d'un arsenal suffisant pour prévenir les risques systémiques dans le secteur bancaire.

### **LA REGULATION DOIT PORTER SUR LE SHADOW BANKING ET L'ORIENTATION DES INVESTISSEMENTS PRIVES**

Pour **Christian Chavagneux**, la régulation doit concerner les paradis fiscaux, qui abritent de nombreuses activités de shadow banking. Pour lui, les faillites bancaires

sont imprévisibles car la plupart des placements d'actifs risqués se font sous couvert du secret bancaire dans des paradis fiscaux.

Il est rejoint dans son propos par **Cécile Duflot**, qui souligne que ces mêmes paradis fiscaux privent les Etats d'une partie des ressources fiscales pourtant nécessaires à l'investissement public. Pour elle, la régulation doit surtout s'opérer sur les orientations des investissements privés : ils sont trop nombreux à financer des projets qui ne répondent pas aux critères de développement durable, essentiel à ses yeux. L'objectif de la régulation doit être de créer une « finance verte », dont l'urgence est insuffisamment perçue par le superviseur.

## UNE CRISE EST-ELLE A CRAINDRE ?

### **SURVEILLER LES TAUX D'INTERET ET L'ENDETTEMENT DU SECTEUR FINANCIER**

Pour **Patrick Artus**, le danger d'une nouvelle crise réside dans les taux d'intérêts négatifs. Ils servent à financer des dettes d'Etat, qui peuvent présenter un risque sur le long terme. Il souligne notamment qu'en cas d'inflation élevée, les banques centrales risquent de remonter brutalement les taux d'intérêt, ce qui accroîtra de manière substantielle le poids de la dette. Il pointe également du doigt l'instabilité financière constante causée par l'irrégularité des flux de capitaux vers les pays émergents, facteur de crises récurrentes.

Pour **Christian Chavagneux**, le risque ne se situe pas dans l'endettement du secteur public, mais dans celui de la sphère financière. Il souligne que ce sont les banques qui se sont le plus endettées ces dernières années, afin de financer des projets parfois hautement spéculatifs. Il craint que cette spéculation puisse générer un retournement du cycle.

### **LA DIGITALISATION CROISSANTE DE LA FINANCE**

Pour **Sylvie Goulard**, la digitalisation croissante de la sphère financière et l'accélération du rythme des échanges sur le secteur financier est à surveiller. Elle contribue à générer une instabilité financière qui ralentit les projets d'investissement importants comme celui de l'innovation technologique dans le secteur médical.

## EXPLOITATION PEDAGOGIQUE

Le sujet de la conférence est en lien direct avec le nouveau programme de SES de première, et le programme de terminale.

Dans le nouveau programme de première, il peut être mobilisé dans le chapitre 6 « Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ? ». Il peut servir d'illustration sur la question du pilotage des taux d'intérêt à court terme par les banques centrales, et permet d'observer rétrospectivement comment ces dernières ont réagi lors de la crise des subprimes.

Dans le programme de terminale, la conférence peut s'avérer particulièrement utile dans le cadre de l'économie approfondie. Dans le thème 3, le chapitre 2 s'intitule : « Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ? ».

Les propos de **Sylvie Goulard** sur l'importance de la régulation par la puissance publique et par le Comité de Bâle peuvent servir de ressources pour expliquer aux élèves comment réguler le système financier.

L'intervention de **Christian Chavagneux** sur les paradis fiscaux et le besoin de réglementation peut également être mobilisée lorsque l'enseignant aborde avec ses élèves le manque de transparence des marchés comme source d'instabilité financière.

De la même façon, l'apport de **Christian Chavagneux** sur le besoin d'une finance réglementée, au regard des périodes historiques de déréglementation, peut être mobilisé dans le chapitre 1 du même thème « Qu'est-ce que la globalisation financière ? ». L'enseignant aborde avec ses élèves dans le cadre de ce chapitre, les «3D» de H. Bourguinat, dans lesquels figure justement la déréglementation.

L'ensemble de la conférence peut aussi être mobilisé dans le chapitre 2 du thème 1 d'économie du programme de terminale « Comment expliquer l'instabilité de la croissance ? », notamment lorsque l'enseignant aborde la question du cycle de crédit comme source de crises économiques.

Enfin, les propos de **Cécile Duflot** sur la nécessité de créer une « finance verte », peuvent faire l'objet d'une séance d'approfondissement dans le chapitre « La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ? ». Même si la question de la finance n'est pas à aborder au regard des indications complémentaires, l'enseignant peut tout de même sensibiliser ses élèves au lien potentiel entre finance et développement durable.

- P. Artus, « Discipliner la finance », 2019.

#### Sites :

- [Melchior](#)
- "[Finquiz, une appli pour s'amuser sur les questions d'argent et d'économie](#)"
- "[La finance est-elle nuisible?](#)"
- "[La bourse et le financement des entreprises](#)"